

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

La carrière de Dolhain, une affaire de famille

A l'initiative de Fediex,
le Ministre-Président de la Wallonie Paul
Magnette visite le site de Tellier des Prés



Un nouveau dépôt d'explosif autorisé
à la Carrière Berthe :
une solution applicable pour tous



► SOMMAIRE



3

► EDITORIAL

Les vœux de l'Administrateur délégué de Fediex



13

► TECHNIQUE / SÉCURITÉ

Journée Technique Sécurité Fediex



4

► ACTUALITÉS

A l'initiative de Fediex, le Ministre-Président de la Wallonie Paul Magnette visite la carrière de Tellier des Prés

La Représentation permanente belge auprès de l'UE visite le site de Carmeuse à Moha



14

► ECONOMIQUE/STATISTIQUE

Le transport des produits de l'industrie extractive : spécificités, besoins et perspectives



16

► COMMUNICATION

La carrière de Dolhain, une affaire de famille



8

► NEWS DES MEMBRES

Un nouveau dépôt d'explosif autorisé à la Carrière Berthe : une solution applicable pour tous

20 ans de recyclage des déchets de construction en Wallonie

Carmeuse investit dans une installation ultra moderne et innovante à Moha



18

► RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

La collaboration université-carrière : un duo gagnant



12

► VIE DES SECTIONS / CHAUX

Un nouveau règlement Benor pour la chaux de traitement de sols

19

► AGENDA

► EDITORIAL

Chers membres, Chers amis,

L'année 2014 se termine sur un fond de crise. A la crise économique que nous traversons depuis plusieurs années, s'ajoute maintenant un climat social particulièrement tendu.

2014 aura été l'année des grandes élections et l'installation de nouveaux gouvernements et d'une Commission Européenne « de la dernière chance », selon les propres mots de son Président.

Sans tomber dans un phrasé trop excessif, il semble évident que notre société est à la croisée des chemins. Les questions qui se posent en termes de durée des carrières et de saut d'index ne sont sans doute que les prémisses de choix plus fondamentaux qui devront être opérés peut-être déjà sous cette législature tels que : Quelle activité économique voulons-nous pour notre pays, nos Régions ? Quelle Industrie ? Quel approvisionnement énergétique ? Quelle Europe ? Quelle sécurité sociale ?

La Belgique comme l'Europe est à l'heure des choix !

Nous ne manquons pas d'atouts sur lesquels nous pouvons bâtir notre avenir : notre pays est au cœur de l'Europe, il possède des infrastructures très développées, une main d'œuvre qualifiée et des richesses naturelles – eau, pierre, agriculture et forêt – en qualité et quantité. Notre expérience de dialogue social reste un atout sur lequel il nous faudrait recapitaliser pour parvenir à définir cet avenir commun.

L'année 2015 ressemble donc à un fameux défi et je veux croire que nous serons capables de le relever pour assurer un avenir meilleur à notre société !

Toute l'équipe de Fedix se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2015.

Michel Calozet

Administrateur délégué Fedix



@Emmanuel Crooy

*Nous ne manquons
pas d'atouts sur
lesquels nous
pouvons bâtir
notre avenir.*



► ACTUALITÉS

A l'initiative de Fediex, le Ministre-Président de la Wallonie Paul Magnette visite la carrière de Tellier des Prés





Le Ministre-Président de la Wallonie souhaitait rencontrer les acteurs du secteur de l'industrie extractive sur le terrain afin de mieux comprendre l'ensemble de leur processus industriel. Le 28 novembre dernier, cette visite a eu lieu, à l'initiative de FedieX.

Il n'existe pas de secteur qui n'ait pas de potentiel d'innovation.

Le Ministre-Président Paul Magnette considère que l'industrie extractive est un secteur fort, structurant et générateur d'emplois au cœur de l'économie wallonne.

Le Ministre-Président a profité de cette rencontre pour présenter les grandes lignes du Plan Marshall 4.0., en précisant que même si celui-ci est axé sur l'innovation, il concerne tous les secteurs de l'activité économique. Ce plan a une très large portée puisque - selon le Ministre-Président - tout secteur économique est porteur d'innovation. Ce nouveau Plan Marshall se veut être un processus de modernisation en profondeur de notre économie wallonne.

A côté des pôles de compétitivité, ce plan met en exergue les axes transversaux tels que l'économie circulaire, l'énergie ... dans lesquels le secteur carriériste peut s'inscrire parfaitement.

Dans son discours, le Ministre-Président a rassuré le secteur quant à la baisse des investissements publics liée à la décision de la Commission européenne de voir appliquer des règles comptables strictes à la Belgique et à la Région. En outre, il souhaite poursuivre le dialogue constructif avec le secteur et attend de celui-ci des propositions permettant d'améliorer sa compétitivité comme par exemple en matière de coût de l'énergie, de normes administratives et urbanistiques, de fiscalité...

Cette rencontre a également été l'occasion pour FedieX de présenter au Ministre-Président le memorandum de l'industrie extractive et chaufournière. Celui-ci reprend les principales attentes du secteur, telles que l'accessibilité au gisement, le besoin d'un moratoire fiscal, la nécessité de mettre en

place une politique énergétique compatible avec les objectifs de croissance industrielle,... Les problèmes plus spécifiques liés à la production de la pierre ornementale et la mise en application de la circulaire relative à l'emploi de pierres locales dans les travaux publics subventionnés ont également pu être abordés.

Le Ministre-Président a ensuite tenu à discuter avec la Direction et les travailleurs du site, qui ont mis en évidence les mesures prises afin de favoriser l'intégration de leur activité dans l'environnement local.

La carrière de Tellier des Prés

La carrière de Tellier des Prés est exploitée depuis 2008 et est conjointement gérée par Les Carrières de Pierre Bleue Belge S.A. (roche ornementale) et Sagrex (granulats). Ce partenariat s'inscrit dans une perspective de développement durable puisqu'il permet une valorisation optimale et complète du gisement.

Pour l'ouverture de cette nouvelle carrière, quinze années de procédures administratives et plusieurs millions d'euros ont été nécessaires. D'importants investissements sont prévus dans les années à venir pour permettre la valorisation optimale, sur site, des matériaux extraits. ◀

A l'initiative de Fediex, la Représentation permanente visite le site de Carmeuse à M

Le 20 octobre dernier, FEDIEX a reçu sur le site de Carmeuse à Moha M. Olivier Belle, Représentant permanent adjoint à la Représentation permanente belge auprès de l'Union européenne, ainsi que les principaux fonctionnaires wallons en charge des dossiers carriers (Département de l'Environnement et de l'Eau et Département des Permis et Autorisations).

Les diplomates et les experts de la Représentation permanente représentent la Belgique au sein des concertations entre les Etats membres, avec la Commission et les autres institutions de l'Union européenne. Ils interviennent donc directement dans le cadre de discussions sur certaines directives et règlements qui impactent l'industrie extractive comme la législation relative aux études d'incidences sur l'environnement, la politique climatique, la protection des travailleurs ou la politique économique et industrielle de l'Union européenne.

Cet événement a permis à Fediex de rappeler les principales priorités de l'industrie extractive et chaufournière tant au niveau belge qu'europpéen. Ces messages ont été renforcés par des interventions de nos fédérations européennes - l'Union Européenne des Producteurs de Granulats (UEPG) et la Fédération européenne de la Chaux (EULA) - qui ont pu exposer les préoccupations de nos industries en ce qui concerne l'accès au gisement et la stratégie matière première de la Commission, la future révision de la législation Natura 2000, la silice cristalline respirable et la politique climatique et énergétique de l'Union.

Le site de Moha, cadre de la visite, est exploité par Carmeuse depuis le début du 20^e siècle. Il produit environ 2 Mt/an de pierres comme granulats ou matière première pour la fabrication de chaux. Outre le point de vue sur la carrière, la visite a permis aux participants de découvrir les fours à chaux, la toute nouvelle installation d'hydratation de la chaux (voir article page 10) ainsi que la zone réaménagée. Un ancien bassin de décantation a ainsi été réaménagé en zone humide à la fin des années 80, créant ainsi une zone de haute valeur biologique, dont le caractère unique est maintenu grâce à des interventions périodiques de la société.

La demi-journée s'est conclue par un déjeuner convivial à l'occasion duquel la vingtaine de participants ont à nouveau pu échanger sur les conditions nécessaires au maintien et au développement de nos industries en Belgique et dans l'Union européenne. ◀



Olivier Belle, Représentant permanent adjoint à la Représentation permanente belge auprès de l'UE

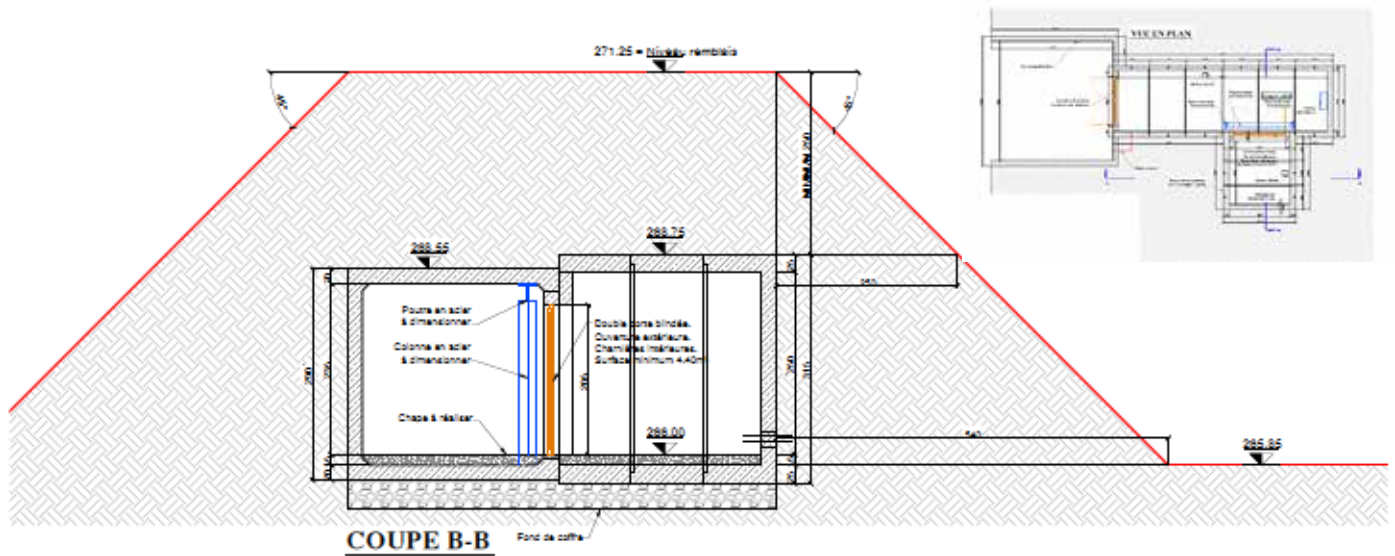


L'ancien bassin de décantation de la carrière de Moha a été aménagé en zone d'intérêt biologique assez remarquable. Un site à l'image des mesures prises par les carriers en matière de biodiversité.

te belge auprès de l'UE Moha

La visite a permis aux participants de découvrir les fours à chaux, la carrière et la toute nouvelle installation d'hydratation de la chaux.





► NEWS DES MEMBRES

Un nouveau dépôt d'explosif autorisé à la Carrière Berthe : une solution applicable pour tous

Le 23 juillet dernier, à l'occasion d'une réunion spécifique du groupe de travail « explosifs » organisée par la Fediecx, M D. Corbaye du SPF Économie a présenté l'avancement des travaux concernant l'actualisation de la législation relative aux dépôts d'explosifs.

Un guide pratique aidera les exploitants à introduire une demande d'autorisation de dépôt.

Un guide pratique, en cours d'élaboration, aidera les exploitants carriers à introduire une demande d'autorisation de dépôt, en accord avec les exigences des nouvelles méthodes d'évaluation.

Ce guide prévoira trois méthodes d'évaluation des risques pour l'installation d'un dépôt d'explosif en carrière :

1. La première méthode, dite déterministe, s'appuie sur le calcul des distances de sécurité (tables de distances basées sur la norme OTAN AASTP-1).

2. La seconde méthode, dite probabiliste, implique l'utilisation d'un logiciel de type IMESA FR.

Ces 2 méthodes, bien que pertinentes, engendrent des contraintes importantes notamment de mise en œuvre pour les sites d'exploitation de taille moyenne ou modeste.

3. La troisième approche, présentée par M. D. Corbaye montre quant à elle de nombreux avantages et permet de réduire considérablement les contraintes. Il s'agit d'une structure-type validée de dépôt enterré.

A l'initiative de M. M. Berthe, exploitant de la carrière éponyme à Florennes, en collaboration avec M. J.-Cl. Libouton pour le volet technique, la méthode finale et les calculs développés par la carrière ont été validés par le SPF Économie. Comme l'explique M. M. Berthe : "Cela nous a pris du temps avant d'arriver à la solution la plus élégante et la plus pertinente, mais nous y sommes arrivés, grâce à la collaboration étroite avec l'Administration soucieuse de trouver une solution pragmatique pour le secteur. Il faut savoir que les militaires de la base aérienne de Florennes sont nos voisins les plus proches et qu'il était nécessaire de respecter leurs contraintes strictes. Le modèle de dépôt que nous avons mis sur pieds répond aux contraintes et aux directives des législations régionales et fédérales".

Sans rentrer ici dans le détail technique et descriptif du nouveau dépôt autorisé, il est important de remarquer et de retenir que cette "troisième voie", à savoir la conception modulable d'un dépôt enterré, constitue la solution la plus adéquate pour de nombreux sites carriers où l'espace disponible et les moyens financiers ne permettent pas de s'engager dans une approche déterministe ou probabiliste. Ce modèle de dépôt, issu d'une démarche du secteur lui-même par le biais de la Carrière Berthe, pourrait donc constituer, pour tous, la réponse la mieux adaptée à l'évolution de la législation. ◀

20 ans de recyclage des déchets de construction en Wallonie

par **Thibault Mariage**, Directeur FEREDECO

FEREDECO est la Fédération wallonne des recycleurs de déchets de construction et de démolition. Créée en 1999, cette asbl a pour objet l'organisation professionnelle ainsi que la représentation officielle des entreprises et associations industrielles wallonnes actives dans le secteur du recyclage des déchets inertes. Un des objectifs fondamentaux de la Fédération consiste en la promotion de ce secteur du recyclage tant auprès des pouvoirs publics (SPW, Intercommunales, etc.) que des opérateurs privés (entreprises de construction, maîtres d'ouvrages et auteurs de projets). Dans cette optique, l'association vise à promouvoir la synergie et la coordination entre les différentes activités de gestion des déchets inertes et celles des

entreprises de construction. FEREDECO représente les intérêts du secteur du recyclage au sein de nombreux groupes de travail et commissions techniques tant régionaux et nationaux qu'européens et mène une veille juridique et normative dont les résultats sont retransmis à ses membres.

FEREDECO joue actuellement un rôle majeur dans la généralisation de la prise en compte des concepts qualité appliqués à la production des granulats recyclés. Une attention toute particulière est apportée à l'accompagnement de ses membres dans leur processus qualité et à la promotion du marquage CE2+ des granulats recyclés en tant qu'outil indispensable pour le développement du secteur.

Ce 26 septembre 2014, une journée technique SIM s'est déroulée dans le cadre des portes-ouvertes de RECYNAM sa à Lives-sur-Meuse. Plus de 200 personnes ont assisté à cet événement qui s'articulait autour d'une matinée d'exposés techniques suivie d'un après-midi consacré à des démonstrations « in situ » de techniques de recyclage fixes et mobiles.

Le programme de la matinée avait été mis au point par FEREDECO asbl et a vu se succéder à la tribune des orateurs mettant en exergue les défis et les perspectives du secteur du recyclage à la lumière des vingt dernières années d'activité. Le Centre de Recherche Routière a profité de l'occasion pour faire le point sur l'unification des spécifications techniques en présentant une étude bibliographique sur les méthodes de contrôle et d'essais des granulats recyclés dans les CSC européens (Benoît Janssens). La Fédération des recycleurs a ensuite proposé le projet d'élaboration d'un « guide de bonnes pratiques » concernant la mise en œuvre des granulats recyclés. Ce projet a recueilli de nombreux soutiens et un groupe de travail composé d'experts du secteur a rapidement pu être mis en place pour encadrer la rédaction de cet ouvrage. Tous les exposés sont disponibles sur le site web de la fédération : <http://www.feredeco.be/page/vingt-ans-de-recyclage-des-dechets-de-construction-quels-defis.html>

Après une collation bien méritée, les participants ont pu ensuite assister à des visites d'ateliers techniques pour toucher du doigt la réalité de terrain du recyclage des déchets de construction et de démolition. ◀

Plus de 200 personnes ont assisté à ces exposés techniques suivis de démonstration « in situ » de techniques de recyclage fixes et mobiles.



Carmeuse investit dans une installation ultra moderne et innovante à Moha

INAUGURATION DE LA NOUVELLE INSTALLATION D'HYDRATATION

Carmeuse a officiellement inauguré, le 26 septembre dernier, sa nouvelle ligne d'hydratation, installée sur son site de Moha. Cette installation permet à Carmeuse d'augmenter sa capacité de production, et de transformer la chaux en hydrates de haute performance répondant aux normes les plus sévères du marché, dont celles requises par le marché alimentaire.

Un investissement qui confirme l'engagement et la pleine participation de Carmeuse au maintien et au développement du tissu industriel en Wallonie.

Un investissement wallon, une installation d'hydratation de pointe

Depuis plus de 150 ans, Carmeuse cultive son expérience dans l'extraction et la transformation du calcaire et de la dolomie en chaux et ses dérivés, investissant chaque jour dans le développement de son métier et dans l'amélioration continue de la qualité des produits et services qu'elle offre à ses clients. Malgré la crise, le groupe a réalisé des investissements conséquents et de manière continue sur ses sites wallons et à Moha en particulier. Ceux-ci ont essentiellement été orientés vers une meilleure efficacité des outils existants, la mise en œuvre d'installations innovantes, de même que la recherche et le développement.

Dans cette optique, Carmeuse a construit une nouvelle installation d'hydratation sur son site de Moha dont la qualité de la chaux lui permet de développer et de commercialiser de nouveaux produits « high grade », d'une extrême finesse, et qui répond aux exigences de plus en plus sévères du marché.

Grâce à cette nouvelle installation qui aura coûté plus de 12 millions d'Euros, les 74 collaborateurs du site de Moha jouissent d'une usine parmi les plus modernes et les

plus complètes du marché. Désormais, les 2.300.000 tonnes extraites par an du site permettent de produire à la fois des agrégats, des pierres calcaires à teneur, des calcaires broyés, du filler calcaire, de la chaux vive et de la chaux hydratée.

Le site de Moha accueille désormais l'installation d'hydratation la plus performante du groupe en Europe. Carmeuse confirme par la même occasion sa volonté de répondre aux attentes des clients les plus exigeants aujourd'hui et dans le futur. Elle atteste aussi de son attachement à la région qui l'a vu naître, contribuant ainsi à préserver et à développer le tissu industriel wallon.

L'eau et la chaux, des solutions d'avenir

Cette nouvelle installation d'hydratation permettra à Carmeuse de livrer plus de 100.000 tonnes de chaux hydratée par an. Le processus de fabrication est basé sur un mélange précis et une réaction contrôlée entre l'eau et une chaux de très haute pureté. L'hydrate obtenu par ce procédé industriel complexe subit ensuite différentes étapes de réduction et de sélection granulométrique, dont sont issus différents produits finaux en termes de finesse, de surface spécifique, de qualité chimique,...



L'installation répond ainsi aux normes les plus récentes et les plus sévères, dont celles requises pour servir le marché de l'alimentation.

« Dans un marché de la chaux qui a beaucoup baissé depuis la crise de 2008, les opportunités offertes par notre nouvelle installation d'hydratation y sont une bonne réponse. Les produits performants qui en sont issus nous permettent d'évoluer et d'adapter notre métier à de nouveaux marchés », explique Fabrice Foucart, Directeur Environnement et Patrimoine. « Sans que les consommateurs en aient conscience, l'hydrate de calcium est utilisé chaque jour dans une multitude de procédés et d'applications indispensables de notre vie. Il constitue par exemple un additif alimentaire reconnu et approuvé mondialement, comme apport en calcium ou pour réguler l'acidité. Il intervient dans de nombreuses applications environnementales telles que la dépollution des fumées dans l'industrie ou le traitement de l'eau. On le rencontre également dans l'industrie du plastique, mais aussi dans la construction, la pétrochimie, le secteur agricole, l'industrie chimique et pharmaceutique, etc. »

Depuis longtemps déjà, en tant que société responsable et efficace, Carmeuse utilise les dernières technologies et met en place les processus industriels appropriés pour minimiser son impact environnemental, protéger la santé de tous, et respecter les ressources naturelles. Les études et projets menés quotidiennement au sein de Carmeuse visent à concevoir les outils et le savoir-faire qui lui permettront de répondre à l'évolution des besoins de ses clients, de faire face à la diversification croissante des marchés, mais aussi d'ouvrir de nouveaux horizons à ses produits. La nouvelle installation d'hydratation installée à Moha en est une nouvelle preuve. ◀

Plus d'infos ?

Fabrice Foucart - Directeur Environnement & Patrimoine Carmeuse - +32 85 830 112 - fabrice.foucart@carmeuse.be

Le Groupe Carmeuse bénéficie d'une expérience de plus de 150 années dans l'extraction et la transformation du calcaire et de la dolomie en chaux et produits dérivés qui sont essentiels dans une multitude de procédés de fabrication et d'applications intervenant dans notre quotidien (acier, construction, agro-alimentaire, papier, chimie, plastiques, tapis, peintures, traitement des eaux, traitement des effluents gazeux,...).

Le Groupe possède des implantations s'étendant en Europe de l'Ouest, en Europe Centrale, en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique, au Moyen Orient et en Asie. Les sites belges se situent en Wallonie, dans les provinces de Liège et de Namur, et plus particulièrement à Engis, Moha (Wanze), Seilles (Andenne), Aisemont (Fosses-la-Ville) et Frasnes (Couvin).

Le Groupe Carmeuse compte un effectif de 4.000 personnes à travers le monde et a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de 1,09 milliard d'euros en 2013.

Cette nouvelle installation d'hydratation permet de développer et de commercialiser de nouveaux produits « high grade », d'une extrême finesse, et qui répond aux exigences de plus en plus sévères du marché.

► VIE DES SECTIONS / CHAUX

Un nouveau règlement Benor pour la chaux de traitement de sols

Le traitement à la chaux des sols trop humides et/ou trop plastiques, comme les sols argileux ou limoneux, est une application exigeant une chaux de qualité irréprochable.

S'il existe évidemment des obligations de conformité du produit, les prescripteurs publics se sont rapidement rendu à l'évidence qu'il était nécessaire de se pencher sur – d'une part – l'aptitude à l'emploi aux conditions climatiques belges et – d'autre part – la garantie des performances déclarées par le producteur.

C'est donc à leur demande que la marque BENOR avait été créée en 2005, pour la chaux de traitement de sols. La certification de la chaux de traitement de sols est depuis lors réalisée en suivant le règlement d'application TRA 459, afin d'attester de la conformité du produit avec les spécifications techniques PTV 459.

Le respect du règlement garantit à l'utilisateur la conformité du produit aux prescriptions des cahiers des charges régionaux, lui évitant

dès lors la réalisation de contrôles et analyses coûteux lors de la livraison sur chantier. Ceci est garanti grâce à un autocontrôle strict chez le producteur, sur base d'exigences techniques sévères, l'ensemble étant certifié par un organisme externe.

La marque BENOR pour la chaux de traitement de sols est la seule marque existant pour ce type d'application. Elle a permis de créer un niveau de confiance élevé chez l'utilisateur par l'utilisation d'un produit de qualité pour une application fiable et durable.

La création de BE-Cert a été l'occasion de se pencher sur la révision de différents documents. Après plusieurs mois de travail, les versions 2.0 du TRA 459 et du PTV 459 sont disponibles auprès de BE-Cert ! ◀

La marque BENOR pour la chaux de traitement de sols est la seule marque existant pour ce type d'application.



► TECHNIQUE / SÉCURITÉ

Journée Technique Sécurité Fediex

L'année 2014 a été marquée par l'organisation de la 10ème Journée Technique Sécurité de Fediex. Avec pour thème « Les travaux en hauteur », cette édition qui a eu lieu le 17 octobre dernier, a rassemblé plus de 80 personnes dans le cadre historique de l'Abbaye d'Aulne.

On retrouvait parmi les participants non seulement des conseillers en prévention et des responsables sécurité, mais également des personnes issues de l'ensemble de la ligne hiérarchique, ce qui encourage la poursuite de l'organisation de tels événements.

Le programme proposé a permis de balayer tous les aspects de la thématique abordée et de faire intervenir toutes les parties prenantes : Service Public Fédéral Emploi-Travail & Concertation Sociale, organismes de contrôle, organismes de formation, fournisseurs d'équipements de protection individuelle, de matériel et d'engins de génie civil, ainsi que les exploitants de carrières.

Après une démonstration de divers équipements de protection, l'activité s'est poursuivie par la visite du site des Calcaires de la Sambre à Landelies, où Michel Evrard et Bertrand Dubois ont présenté l'historique du site et les produits actuels, tout en parcourant les différentes installations. ◀



► ECONOMIQUE/STATISTIQUE

Le transport des produits de l'industrie extractive : spécificités, besoins et perspectives

L'industrie extractive en Wallonie représente plus de 160 entreprises actives dans l'extraction et la transformation de roches non combustibles (calcaire, roches dures, chaux, dolomie...) et plusieurs dizaines de milliers d'emplois.

Le secteur est aujourd'hui confronté à une série de défis en matière de transport de produits. Quels sont ces défis ? Quelles sont les spécificités du secteur ? Quels sont les besoins en termes de diversification des modes de transports ?... Pour débattre de ces questions, la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC) et le Conseil économique et social de Wallonie (CESW), ont organisé, le mercredi 15 octobre 2014, un séminaire-débat, animé par M. Jacques Bredael, qui a permis de nombreux échanges et réflexions sur la thématique très vaste du transport dans le secteur de l'industrie extractive.

Ce séminaire a rencontré un vif succès puisque plus d'une centaine de personnes y ont participé.

Le dossier du numéro 124 de la revue Wallonie revient sur cette thématique, en proposant dans un premier article une présentation générale du secteur de l'industrie extractive

et un second article sur la problématique du transport des produits de l'industrie extractive et les besoins du secteur en termes de report modal. Plusieurs interviews viennent compléter ce dossier. Celle du Président de la CRAEC, Michel Calozet, celle de Francis Tourneur, Secrétaire général de « Pierres et Marbres de Wallonie » qui revient sur l'histoire du transport de la pierre, celle d'Héloïse Pacory, Directrice Logistique des Carrières Unies de Porphyre, et enfin, celle du Ministre wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, des Transports et de la Mobilité, Carlo Di Antonio. Ce dernier y explique quels sont les projets du Gouvernement en matière de transport des produits de l'industrie extractive.

La revue Wallonie ainsi que les présentations powerpoint des orateurs sont disponibles sur le site internet du CESW : www.cesw.be ◀

Source : Revue Wallonie n°124 - CESW

Le secteur de l'industrie extractive et chaufournière est aujourd'hui confronté à une série de défis en matière de transport de produits.



► COMMUNICATION

La carrière de Dolhain, une affaire de famille

La Carrière Calcaire Lambrighs, dite 'Carrière de Dolhain', se trouve dans la province de Liège, entre Verviers et Eupen, à cheval sur les territoires des communes de Baelen et de Limbourg. Depuis plusieurs générations, les membres de la famille exploitent la richesse du sous-sol. Entretien avec Monsieur Lambrighs, Directeur.

M. Lambrighs, parlez-nous de la carrière de Dolhain, une fierté familiale qui manifestement se transmet de père en fils....

En effet, mon père Lucien Lambrighs a acquis cette carrière en 1987. C'est avec lui que j'ai appris le métier. Lorsqu'il a cessé ses activités, c'était une évidence pour moi de reprendre les rênes. Ce choix était personnel, mais en plus, j'ai eu la chance que mon épouse m'accompagne dans cette aventure. Aujourd'hui, c'est la génération suivante qui s'investit dans l'affaire familiale puisque ma fille, Jessica, travaille avec nous.

Vous exploitez la carrière depuis 1987 mais les dimensions de la fosse et les superstructures anciennes témoignent d'un passé important.

Avant les années 60, cette carrière appartenait à Cockerill. On y voit encore les anciens fours à chaux qui alimentaient la sidérurgie liégeoise. C'est un passé qui est aujourd'hui révolu mais dont il reste quelques traces.

En quoi consiste réellement votre activité sur le site ?

Nous extrayons annuellement plus ou moins 200.000 tonnes de pierres calcaires. La superficie totale de la zone d'extraction est d'environ 48 hectares. L'activité extractive menée sur le site peut être divisée en deux parties.

D'un côté, le calcaire qui est extrait toute l'année, et qui est destiné à la construction. Nous produisons d'excellents concassés pour le béton, le génie civil, les empièremments, etc.

Et d'un autre côté, le calcaire à haute teneur en carbonate de calcium qui est extrait essentiellement de juin à décembre et qui est destiné à l'industrie sucrière. Ces pierres partent principalement pour les sucreries allemandes. Ici, nous sommes près de la frontière.

Notre carrière emploie directement 9 ouvriers et nous sommes 4 personnes dans les bureaux.



Fediex propose à tous ses membres de participer aux frais d'un reportage photo réalisé en carrière en échange d'une mise à disposition des clichés pour la fédération. Une opération Win Win qui a intéressé la carrière de Dolhain.



Vous avez répondu positivement à la proposition de Fediex de réaliser un reportage photos au sein de votre carrière. Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à dire oui ?

Il nous a semblé intéressant de faire un reportage de notre carrière et de nos activités. Notre site renferme des habitats intéressants, dont des pelouses calcaires et des falaises fréquentées par différentes espèces d'animaux. Nous sommes fort attentifs à la biodiversité, ce qui rend le site particulièrement agréable à observer et à photographier.

En outre, nous sommes sur le point de moderniser notre site internet et nous devons aussi documenter notre dossier de demande d'extension d'extraction et de modification du plan de secteur pour pouvoir continuer notre activité.

C'est toujours bien d'avoir des photos qui témoignent de notre travail et que nous pourrions comparer dans plusieurs années avec l'actualité...

Comment s'est passé ce reportage ? Etes-vous satisfait ?

Le photographe avait choisi une belle journée ensoleillée et a fait un superbe reportage de 510 photos. Nous sommes très contents de son travail professionnel et pouvons vivement le recommander. ◀



► RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Aides financières à l'innovation technologique

Par Xavier Buttol, BCRC et Jérôme Meerseman, CTP

L'Union Européenne s'est fixé comme objectif prioritaire la modernisation de sa base industrielle grâce à l'adoption plus rapide des innovations. Si les entreprises présentent souvent le désir d'innover, leur démarche est fréquemment entravée par de nombreux facteurs : manque de ressources en interne, besoin d'expertise supplémentaire, manque d'équipements de caractérisation – élaboration – production pilote...

Pour lever ces blocages et mener à bien un projet d'innovation technologique, des incitants financiers existent : des aides sont déclinées aux niveaux supranational, national et régional. Elles varient selon le type de projet d'innovation, la localisation et la taille de l'entreprise. La diversité et la spécificité des nombreuses aides disponibles rendent impossible la réalisation d'une liste exhaustive. En tant que centres de recherches agréés au niveau wallon, l'INISMa (Institut Interuniversitaire des Silicates, Sols et Matériaux) et le CTP (Centre Terre et Pierre) accompagnent les demandeurs dans le choix de l'outil de financement le plus adapté à leur projet d'innovation.

En Wallonie

La Wallonie encourage vivement les démarches d'innovation technologique par des aides multiples qui se déclinent généralement en fonction de trois critères : le stade de la recherche, le type de ressources mobilisées, le profil de l'entreprise demanderesse.

Le stade de la recherche par rapport au marché permet d'estimer le niveau de risque du projet. De l'amont (risque maximum) à l'aval (risque minimum), on trouve la conception, la recherche industrielle, le développement expérimental et l'industrialisation.

Le type de ressources mobilisées peut être interne, externe ou en partenariat.

Le profil de l'entreprise est défini par le nombre d'emplois, le chiffre d'affaires et la nature de l'actionnariat : PME, grande entreprise, entreprise non autonome de taille restreinte.

Le premier outil, collectif, accessible à toute entreprise en Wallonie, mais plus généralement dédié aux PME est la GUIDANCE TECHNOLOGIQUE. Ce service est assuré par les centres de recherche agréés en Wallonie, lesquels mobilisent leurs experts dans des domaines technologiques ciblés pour assister les entreprises désireuses d'innover. Elles peuvent ainsi solliciter l'expertise scientifique ou technique du centre de recherche pour des audits technologiques de problèmes liés à des procédés ou produits, pour des conseils d'orientation vers des compétences technologiques.

Les missions de la guidance sont multiples : assurer une veille technologique dans le domaine concerné et ainsi se tenir informé de toutes les solutions pertinentes pouvant être appliquées par les entreprises, assurer l'accompagnement des entreprises dans leur choix et les aider dans la résolution des problèmes techniques qui impliquent le recours à de nouvelles technologies, assurer la promotion des entreprises dans leurs demandes auprès des institutions. Ces services sont cofinancés par la Wallonie et les centres de recherche agréés.

Parmi les guidances technologiques actuellement soutenues par la Wallonie, la guidance MATECDUR (matériaux techniques durables) présente un volet relatif au secteur de l'industrie extractive et de la transformation des roches/minéraux, lequel est particulièrement adapté aux membres de la FEDIEX. En outre, des volets connexes pourraient être d'intérêt pour des débouchés alternatifs ou de niche.

Les chèques technologiques visent à améliorer la capacité d'innovation technologique des PME, quel que soit leur secteur d'activités. Au stade exploratoire, en phase de faisabilité technique ou à l'étape du développement, une large gamme de prestations technologiques peut être couverte par ces chèques. Les prestations sont effectuées soit par un centre de recherche agréé, soit par une haute école. Le nombre de chèques accordés par prestation est calculé sur base d'un devis que la PME a conclu avec le prestataire agréé. Chaque chèque, d'une valeur de 500 euros, est pris en charge par la Région wallonne à hauteur de 75%, le reste étant à charge de la PME. La PME peut bénéficier de 40 chèques au maximum par année civile, pour une ou plusieurs prestations.

Pour peanuts, offrez-vous les clés de la technologie



L'étude de faisabilité technique est spécifiquement destinée aux PME ou aux entreprises "non autonomes de taille restreinte" disposant d'un siège d'exploitation en Wallonie. Ce type de projet d'innovation se situe en amont du développement d'un produit ou d'un service nouveau. Il permet de bénéficier d'une aide dont le taux de financement peut atteindre 75% des dépenses admissibles (coûts des services du ou des prestataires extérieurs qui réalisent l'étude). Cette aide permet de recourir à un organisme extérieur - centre de recherche collective agréé, organisme public de recherche, unité de recherche universitaire ou de haute école - pour la réalisation de prestations techniques (analyses, mesures, essais,...) s'inscrivant dans une démarche préalable à des activités de recherche industrielle, de développement expérimental d'un produit ou d'un procédé nouveau.

Le Projet de R&D en recherche industrielle peut être déposé par toute entreprise disposant d'un siège d'exploitation en Wallonie. Il permet de mener le projet de recherche industrielle seul ou en coopération avec une (d') autre(s) entreprise(s). Il permet de bénéficier d'une subvention dont l'intensité varie entre 50% et 80% des dépenses admissibles en fonction du type d'entreprise et des caractéristiques du projet. Les dépenses de recherche admissibles reprennent notamment les dépenses de personnel, les coûts des instruments et du matériel, les coûts de la recherche contractuelle, les coûts des services de consultants, les frais généraux additionnels supportés directement du fait de la réalisation du projet, les autres frais d'exploitation,

notamment les coûts des matériaux, fournitures et produits similaires, supportés directement du fait de la réalisation du projet. Les critères d'évaluation de la demande sont les suivants : caractère innovant du projet, qualité du projet, pertinence par rapport aux besoins technico-économiques de la Région, valorisation du point de vue économique et de l'emploi, impact non négatif sur l'environnement, degré de risque évident du projet (coût du projet par rapport au chiffre d'affaires de l'entreprise, temps de mise au point du nouveau produit ou procédé, bénéfices escomptés par rapport au coût du projet), effet incitatif de l'aide.

Le Projet de R&D en Développement expérimental est accessible aux entreprises disposant d'un siège d'exploitation en Wallonie. Il peut se décliner en 2 variantes : développement sans partenariat (financé en avance récupérable) ou développement en coopération avec une (d') autre(s) entreprise(s) (subvention ou d'une avance récupérable). L'intensité de l'aide varie entre 40% et 75% des dépenses admissibles en fonction du type d'entreprise et des caractéristiques du projet. Les dépenses de recherche admissibles et les critères d'évaluation sont identiques à ceux des projets de R&D en Recherche Industrielle.

La Wallonie propose encore de nombreux autres mécanismes de financement que nous nous contenterons de citer : prototyping, innovation de procédé, partenariat public privé, appels de pôles de compétitivité, appels CQUALITY, innovation d'organisation, subvention responsable projet recherche, Beware Industry, First Entreprise, First

La Wallonie encourage vivement les démarches d'innovation technologique par des aides multiples.

MATECDUR

MATERIAUX TECHNIQUES DURABLES

Entreprise International, subvention « dépôt ou extension de brevet », subvention « conseil en vue d'un transfert technologique », subvention « conseil en marketing stratégique » ... Nos experts assurant les services de guidance technologique sont à votre disposition pour évaluer les outils de financement les plus adaptés et vous aiguiller vers les personnes relais de la Région. ◀

Plus d'infos ?

<http://recherche-technologie.wallonie.be/>

EN FLANDRE

De nombreux mécanismes de financement sont aussi disponibles en Flandre : Kmo-innovatieprojecten, O&O-bedrijfsprojecten, Sprint-projecten... Plus d'infos : www.iwt.be

EN EUROPE

De nombreux mécanismes de financement sont activables dans le cadre de projets de recherche avec des partenaires européens. A titre d'exemple nous en citerons trois : les appels ERA-NET permettent de mener un projet de recherche industrielle en partenariat avec des partenaires étrangers ; les appels Eurostars visent les projets portés par des PME intensives en recherche, coopérant avec des partenaires de pays membres Eurostars ; l'initiative Eureka soutient les projets de recherche industrielle ou de développement expérimental en coopération avec des partenaires étrangers.



Agenda

12-13/02/2015

Salon des Mandataires locaux

Fediex sera présente à l'occasion du Salon des Mandataires locaux. Rendez-lui visite sur son stand !

Lieu : Parc d'Activités du WEX
Wallonie Expo s.a. - rue des Deux Provinces 1
6900 Marche-en-Famenne

Site web : www.wex.be